



TEXTE FONDATEUR

# LE MANIFESTE



*Manifeste de la Souveraineté Narrative*

## BROCHURE OFFICIELLE

Signé le 13 mai 2027, à bord du Pavillon sur la Marina  
80<sup>e</sup> Festival International du Film de Cannes

SOMMET DE LA SOUVERAINETÉ NARRATIVE AFRICAINE



L'ÉTOILE DE L'AFRIQUE

## PRÉAMBULE

## POURQUOI CE TEXTE

Nous, professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, réunis à Cannes à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire du Festival, constatons que les conditions de fabrication et de circulation des œuvres changent plus vite que les règles qui les encadrent.

L'intelligence artificielle générative est entrée dans nos métiers sans qu'aucune assemblée n'en ait délibéré. Elle écrit, elle repère, elle vieillit des visages, elle synthétise des voix, elle fabrique des images d'archives qui n'ont jamais existé. Nous ne contestons pas l'outil. Nous contestons qu'il s'installe sans que soit posée la question de savoir qui décide, qui consent et qui est rémunéré.

Nous observons en outre que ces systèmes ne restituent que ce dont on les a nourris. Les cinématographies absentes des corpus d'entraînement risquent de l'être deux fois : hier absentes des écrans, demain absentes des machines qui prétendront les imiter. Ce que l'Afrique, ses diasporas et l'ensemble des créations sous-exposées ont mis un demi-siècle à conquérir en visibilité peut se perdre en quelques années de statistiques.

Nous appelons cette exigence **souveraineté narrative** : le droit, pour une communauté, de produire ses propres récits, d'en conserver la maîtrise et de les faire circuler selon ses propres termes. Elle ne se décrète pas. Elle se construit par des règles, des compétences et des institutions.

Le présent Manifeste énonce les principes que ses signataires s'engagent à respecter dans l'exercice de leur métier et à défendre dans les enceintes où ils siègent.

## ARTICLE PREMIER

## LA PROTECTION DES CRÉATEURS

## I LE CONSENTEMENT

Aucune image, aucune voix, aucune interprétation ne peut être reproduite, prolongée ou synthétisée sans le consentement explicite de la personne concernée. Ce consentement porte sur un usage déterminé, pour une durée déterminée. Il n'est jamais tacite, jamais global, jamais définitif.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Recueillir un consentement écrit, distinct du contrat principal, pour tout usage génératif
- Limiter chaque autorisation à un usage, un support et une durée nommés
- Garantir un droit de retrait effectif, sans pénalité pour la personne qui l'exerce

## II LA RÉMUNÉRATION

Toute exploitation dérivée d'un travail humain ouvre droit à rémunération. Le fait qu'une machine réalise l'opération intermédiaire ne supprime ni l'origine humaine de l'œuvre, ni la créance de son auteur ou de son interprète.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Rémunérer tout usage génératif d'une image, d'une voix ou d'un texte préexistant
- Refuser les clauses de cession globale et perpétuelle des attributs de la personne
- Faire figurer la question de la rémunération générative dans toute négociation collective

## ARTICLE DEUXIÈME

## UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE RESPONSABLE

## III LA DÉCLARATION

L'usage de l'intelligence artificielle dans la fabrication d'une œuvre se déclare. Non pour s'en excuser, mais parce que le public et les partenaires ont le droit de savoir ce qu'ils regardent et ce qu'ils financent. Dissimuler cet usage est une faute professionnelle.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Mentionner au générique la nature et l'étendue des procédés génératifs employés
- Documenter en interne la chaîne des outils utilisés, de l'écriture à la post-production
- Répondre sans détour aux questions d'un diffuseur ou d'un financeur sur ce point

## IV L'ARCHIVE

Une image fabriquée ne peut être présentée comme un document. Le documentaire, le magazine et l'information reposent sur une distinction que nous tenons pour non négociable : entre ce qui a eu lieu et ce qui a été reconstitué. Nous choisissons l'évocation, jamais la contrefaçon du réel.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Ne jamais présenter une image générée comme une archive authentique
- Signaler à l'écran toute reconstitution visuelle ou sonore
- Refuser la fabrication de propos ou de gestes attribués à une personne réelle

## V LES DONNÉES D'ENTRAÎNEMENT

Les corpus qui nourrissent les modèles sont faits d'œuvres. Leur usage doit être traçable, autorisé et compensé. L'opacité des jeux de données n'est pas une contrainte technique : c'est un choix, et il peut être défait.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Exiger de nos prestataires la traçabilité des corpus employés
- Privilégier les outils dont les conditions d'entraînement sont documentées
- Soutenir toute initiative publique de transparence sur les données d'apprentissage

## ARTICLE TROISIÈME

## LA DIVERSITÉ DES RÉCITS

## VI LA REPRÉSENTATION

Un système statistique reproduit et amplifie les déséquilibres du corpus qui l'a formé. Appliqué à la représentation, ce mécanisme efface : il rend improbable ce qui était déjà rare. Nous refusons que la sous-représentation d'hier devienne l'impossibilité de demain.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Vérifier les biais des outils employés sur les récits et les visages que nous portons
- Documenter et signaler les défaillances constatées auprès des fournisseurs
- Maintenir la décision éditoriale entre des mains humaines et situées

## VII L'ACCÈS AUX MARCHÉS

La souveraineté narrative reste une abstraction si les œuvres n'atteignent pas les marchés qui décident de leur circulation. La diversité ne se mesure pas au nombre de films produits, mais au nombre de films vus.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Ouvrir nos réseaux aux créateurs qui n'y ont pas naturellement accès
- Soutenir les dispositifs de préparation aux marchés internationaux
- Considérer la circulation d'une œuvre comme une part entière de sa production

## ARTICLE QUATRIÈME

## LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

## VIII LA TRANSMISSION

Ce que notre génération sait des tournages, des contrats et des salles ne se transmet pas par les modèles. Il se transmet par des personnes, dans des écoles, sur des plateaux. Nous tenons cette transmission pour une obligation professionnelle, non pour une générosité facultative.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Consacrer du temps à la formation et à l'accompagnement de la génération suivante
- Ouvrir nos plateaux et nos processus à des stagiaires et à des apprentis
- Transmettre les exigences autant que les techniques

## IX LA COOPÉRATION

Aucune cinématographie ne se développe seule. Les coproductions, les écoles partagées et les accords bilatéraux sont les instruments concrets d'une souveraineté qui ne se replie pas sur elle-même.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- Privilégier les montages qui associent réellement les partenaires du Sud
- Soutenir l'implantation d'écoles et d'institutions sur les territoires concernés
- Refuser les partenariats où le partage se limite au financement

## PORTÉE DU TEXTE

## UN ENGAGEMENT PROFESSIONNEL, NON UN TEXTE JURIDIQUE

Le présent Manifeste n'a pas valeur de contrat et ne crée aucune obligation opposable devant un tribunal. Il engage ses signataires sur l'honneur, dans l'exercice de leur métier et dans les enceintes professionnelles où ils siègent. Sa force est celle de la parole publiquement donnée.

## ADOPTION

## SIGNATURES

Adopté et signé publiquement le jeudi 13 mai 2027, à bord du Pavillon sur la Marina, au large des îles de Lérins, lors de la Grande Conversation du Sommet de la Souveraineté Narrative Africaine.

VINCENT CASSEL

Acteur

AÏSSA MATGA

Actrice, réalisatrice et autrice

TZIPPORAH MAYALA

Présidente-fondatrice de L'Étoile de l'Afrique · Directrice de l'Observatoire de l'Audiovisuel Africain · Fondatrice du Sommet

## REGISTRE OUVERT

## LE MANIFESTE RESTE OUVERT À SIGNATURE

Un registre est tenu à bord pendant le cocktail, puis auprès de l'Observatoire de l'Audiovisuel Africain. Toute personne physique ou morale exerçant dans les industries culturelles peut s'y associer. La liste des signataires est publiée et tenue à jour sur [www.letoieldefrique.fr](http://www.letoieldefrique.fr).



FORMER. FAIRE CIRCULER. TRANSFORMER.

CONTACT@LETOILEDELAFRIQUE.FR · WWW.LETOILEDELAFRIQUE.FR